

## COORDONNÉES

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

## SOMMAIRE

Partenaire .....	p. 2
Avis aux clubs .....	p. 3
Avis aux arbitres .....	p. 11
Avis aux éducateurs .....	p. 13
Matches reportés .....	p. 15
Tirage Coupe du Poitou .....	p. 18
PV Commission Litiges et Contentieux p.	19
PV Commission Arbitrage (Bureau) .....	p. 24
Informations diverses.....	p. 27
Mini-Jeu .....	p. 34

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Samedi 6 avril**  
Festival Foot U13 Pitch - Vouillé

**Lundi 8 avril**  
Commission de Discipline

**Mercredi 10 avril**  
Commission Sportive

**Jeudi 11 avril**  
Commission de Discipline  
Commission des Jeunes

**Vendredi 12 avril**  
Arbitrage – Prépa Ligue

## PARTENAIRE DE LA SEMAINE



## FESTIVAL FOOT U13 PITCH



Plus d'informations page 6.

## JOURNÉE DES FÉMININES

Le formulaire d'inscription est disponible en page 4.

Celui-ci est à retourner avant le :

**Lundi 8 avril 2024**

## ELECTION COMITÉ

Appel à candidature ouvert  
jusqu'au :**Mardi 30 avril 2024**

Plus d'infos page 5

## ANS 2024

Les dossiers d'inscription  
doivent être déposés avant le :**Mardi 30 avril 2024**

Plus d'infos page 8



## PARTENAIRE



### Nos activités dans la Vienne :

- ◆ Réseaux d'énergie : Electricité, Gaz, Eau, Téléphone
- ◆ Eclairage public : maintenance, entretien et travaux neufs
- ◆ Eclairage de stade
- ◆ Eclairage de parkings
- ◆ Mise en valeur du patrimoine
- ◆ Signalisation tricolore

Siège social :  
13 ZA de l'Anjouinière  
86370 VIVONNE

[www.ancelinreseaux.fr](http://www.ancelinreseaux.fr)

Tél 05.49.62.92.90  
Fax 05.49.62.92.91  
[ancelin.poitiers@ancelin-sa.fr](mailto:ancelin.poitiers@ancelin-sa.fr)



Nous intervenons auprès des collectivités, syndicats ou encore aménageurs via les deux entreprises qui nous constituent : Ancelin, dédiée aux infrastructures de **réseaux d'énergie** et Citeos Poitiers, pour la **partie lumières et équipements urbains dynamiques**.

### Être un moteur d'innovation

Proche de nos clients, à leur écoute, nous aimons sortir des sentiers battus afin de proposer des solutions innovantes en phase avec leurs besoins et leurs attentes, comme l'aspiration ou les forages dirigés.

Sur les chantiers, nos collaborateurs sont équipés de solution de mobilité. Au-delà du gain de temps pris sur le remplissage de documents administratifs hebdomadaire, ces tablettes permettent des échanges plus rapides et simples avec nos clients et les services supports.



## AVIS AUX CLUBS



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Poitiers, le 14 février 2024

**Chères Présidentes, Chers Présidents,**

A l'occasion des rencontres de ce week-end, de nouveaux et graves incidents ont eu lieu et notamment deux bagarres générales entre joueurs. Ces événements affectent gravement notre communauté footballistique et nécessitent une action collective de notre part. C'est pourquoi, j'ai réuni en urgence un bureau de District.

Lors de la réunion organisée par la Ligue la semaine dernière, j'ai déjà exprimé notre profonde préoccupation face à la recrudescence des actes de violence sur les terrains de football.

Il est impératif que nous agissions rapidement et de manière décisive pour endiguer cette violence et protéger l'intégrité du sport que nous chérissons tous. Des plaintes sont en cours et il appartiendra aux Tribunaux de se prononcer sur les responsabilités.

J'ai également fait appel ce jour aux autorités de l'Etat, tant du Préfet pour mobiliser tous les moyens de l'Etat pour nous aider à lutter contre cette violence sociétale qui n'a pas sa place dans les enceintes sportives, que du Procureur pour qu'il appelle, lors des prochaines audiences, à la sévérité des sanctions à l'encontre de celles et ceux qui font l'objet de poursuites.

Parmi les autres propositions émises par le Bureau un durcissement des sanctions disciplinaires et financières à l'encontre des fautifs (pénalités de point – amendes – suspension de terrain et renforcement aggravé des sanctions contre les mis en cause).

Je sais votre engagement en tant que dirigeant sur ce sujet de la plus haute importance, et que vous en faites une priorité. C'est la raison pour laquelle, je vous encourage à renforcer votre action pour sensibiliser vos joueurs, entraîneurs et supporters à l'importance du fair-play et du respect des règles du jeu. Nous devons tous prendre nos responsabilités pour garantir que le football reste un espace de convivialité et de compétition saine.

Je vous prie de croire, Chères Présidentes, Chers Présidents, à l'assurance de mes salutations les plus chaleureuses et sportives.

Le Président du District,  
Stéphane BASQ



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers  
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fffr> – Courriel : [district@foot86.fffr](mailto:district@foot86.fffr)



## JOURNÉE DES FÉMININES – FORMULAIRE D'INSCRIPTION

# JOURNÉE DES FÉMININES

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

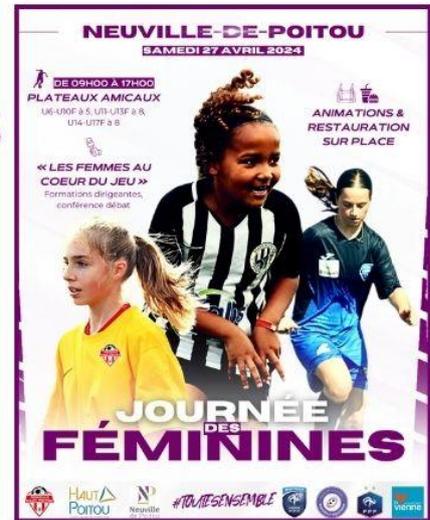
Nom du club **OU** du groupement .....

Nom du responsable .....

Email.....

Téléphone.....

LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



### Plateaux U6-U10F ➡ Foot à 5

Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager .....  
**OU** Nombre de joueuses que vous souhaitez engager .....

*Toutes les licenciées sont conviées à cette manifestation.  
Des équipes seront constituées sur place si nécessaire.*

### Plateaux U11-U13F ➡ Foot à 8

Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager .....

### Plateaux U14-U17F ➡ Foot à 8

Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager .....

⚠ Aucun match de compétition ne sera reporté à cette date  
6 demi terrains seront disponibles afin d'optimiser le temps de jeu pour chaque équipe.

Retourner ce document au siège du District ou par mail  
([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr))



**AVANT LE LUNDI 8 AVRIL 2024**



## ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION – APPEL À CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District de la Vienne de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale **du vendredi 31 mai 2024** à Rouillé.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du lundi 25 mars 2024 au mardi 30 avril 2024, à minuit.**

Toute candidature doit obligatoirement être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : [elections2024@foot86.fff.fr](mailto:elections2024@foot86.fff.fr)

\* \* \*

### Rappels :

- Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District de la Vienne de Football,
- L'élection a lieu au scrutin de liste sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (article 13.3 des Statuts du District de la Vienne de Football – Mode de scrutin).

Vous pouvez consulter les statuts du District de la Vienne de Football sur notre site internet.

\* \* \*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire disponible sur notre site Internet via les liens suivants :

- Déclaration de candidature de liste : [cliquez ici](#)
- Déclaration individuelle de non-condamnation du candidat : [cliquez ici](#)

## DATES À RETENIR

- Festival Foot U13 Pitch : **samedi 6 avril à Vouillé**
- Journée des Féminines : **samedi 27 avril à Neuville**
- Journée Nationale des Débutants : **samedi 18 mai** (lieu à définir)
- Finales Jeunes : **samedi 25 mai à Naintré** (date susceptible de report)
- Assemblée Générale électorale : **vendredi 31 mai à Rouillé**
- Finales Séniors : **fin juin à Châtelleraut**
- Trophée des Champions : **samedi 15 juin à Buxerolles** (date susceptible de report)
- Soirée des récompenses : **vendredi 28 juin** (lieu à définir)

## APPLICATION FMI

L'application « FMI » développée par la FFF afin de permettre de faire des feuilles de match informatisées n'est plus disponible via le Play Store ou bien l'Apple Store sur les appareils récents. Pour pallier ce problème, nous avons mis à votre disposition un Drive partagé « Applications » depuis lequel vous pourrez télécharger la FMI au format .apk, vous permettant ainsi de l'installer manuellement sur votre tablette.

Pour se faire, il faut se rendre sur Google Drive depuis votre messagerie officielle avec votre tablette :

1. Installer « Google Drive » sur votre tablette si l'application n'est pas déjà installée.
2. Connectez-vous à votre « compte officielle » (**n°affiliation@lfna.fr**)
3. Allez dans l'onglet « **Fichiers** » puis « **Drive Partagés** ». Vous y trouverez un dossier « **Applications** »
4. Téléchargez le fichier « **Feuille\_de\_match\_informatisee\_3\_9\_0\_0.apk** » puis cliquez dessus pour l'installer. Il peut vous être demandé d'autoriser l'installation d'application à partir de Google Drive.



## FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Chaque année, la Fédération Française de Football organise le Festival Foot U13 Pitch qui réunit l'ensemble des licencié(e)s U13, filles et garçons. Cet événement se déroule sur trois phases : départementales, régionales et nationale. L'objectif consiste à associer le sportif et l'éducatif, en ajoutant, aux matchs et aux ateliers techniques, des quiz éducatifs afin de promouvoir les valeurs déclinées dans le Programme Éducatif Fédéral (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité).

La finale de la phase départementale se déroulera le :

**Samedi 6 avril à Vouillé**

Le Festival Foot U13 Pitch s'appuie sur les dispositifs développés par la FFF tels que :

- Le Programme Éducatif Fédéral (quiz règles de jeu et de vie)
- Le guide de la modélisation des pratiques (défis techniques)
- Le carton vert (promotion des bonnes pratiques lors d'une rencontre)
- L'arbitrage des jeunes par les jeunes (1 joueur identifié par équipe pour arbitrer un match sous le tutorat d'un arbitre officiel)

Pour être lauréates, les équipes U13G et U13F devront totaliser le plus grand nombre de points selon les critères sportifs et éducatifs.

### LE CALCUL DES POINTS



**50% DES POINTS**

**Critère sportif** : les matches qui se déroulent sur des demi-terrains et se jouent à 8 contre 8 selon le règlement fédéral du football d'animation.



**25% DES POINTS**

**Critère sportif** : défis techniques conduite de balle et jongles.



**25% DES POINTS**

**Critère éducatif** : quiz règles du jeu et règles de vie.

## JO 2024 : VOTRE CLUB ENTRE EN JEU

**En 2024, votre club entre en jeu !**

Cette année olympique constitue une opportunité exceptionnelle pour aller à la rencontre d'un public nouveau et mettre en lumière la diversité des pratiques.

À cet effet, la FFF lance la plateforme « le Foot entre en Jeu » à destination des clubs.

Lien d'accès à la plateforme : [Fédération Française de Football \(fff.fr\)](https://www.fff.fr)





## TOUTES FOOT 2023-2024



Pour la deuxième année d'affilée, la Fédération Française de Football reconduit l'appel à projets « Toutes Foot ».

Mis en place par la Direction technique nationale (DTN) et la Ligue du Football Amateur (LFA), en partenariat avec le Crédit Agricole et soutenu par Nike, ce programme vise à poursuivre le développement de la pratique féminine et à favoriser l'accessibilité des jeunes filles et femmes à tous les rôles dans le football (joueuses, éducatrices, arbitres, dirigeantes).

Tous les projets concernant les actions mises en place au cours de la saison jusqu'en mai 2024, sur les thèmes suivants sont éligibles :

- attirer, accueillir et fidéliser les pratiquantes ;
- intégrer des femmes dans leurs équipes (formation de dirigeantes, arbitres ou éducatrices, féminisation de l'équipe dirigeante, accompagnement et valorisation de nouvelles licenciées) ;

À noter que l'inscription des clubs à ce dispositif permet de concourir pour le prix Sensationnelles 2024, porté par Intermarché.

Tous les clubs qui souhaitent participer à cette opération doivent se rendre sur [la plateforme dédiée](#) et y déposer la fiche descriptive dûment complétée **avant le 5 mai 2024** en renseignant plusieurs informations :

- Les informations générales (numéro d'affiliation, nom du club, coordonnées, district, ligue)
- Les Indicateurs (nombre de licenciés et de licenciées)
- La description de l'action (concept, objectif, date, lieu)
- L'évaluation de l'impact du projet (nombre de participantes, profil)
- Les axes d'amélioration et perspectives (reconduction de l'action, échéance, évolutions).

Après leur inscription, les clubs inscrits auront la possibilité d'envoyer par mail une vidéo (2 minutes maximum).

Un jury départemental devra sélectionner 3 clubs pour la phase régionale.

Les clubs engagés recevront un bon d'achat Nike et les projets retenus à l'issue du jury national seront récompensés lors de la Cérémonie des Trophées qui réunira les lauréats au CNF Clairefontaine les 29 et 30 juin 2024.

**A VOUS DE JOUER !**





## ANS 2024 : DISPOSITIF CLUBS – PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

Pour faire suite à la campagne 2023 comptabilisant près de 2000 actions soutenues et représentant près de 2.5 M€ attribués aux clubs F.F.F, la Fédération relance pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » (PSF) de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au profit de ses clubs affiliés.

La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses priorités de développement, à savoir :

- La diversification de ses pratiques
- Le développement de la pratique féminine
- Le développement du football loisir
- La structuration de ses clubs
- Le développement et la promotion des programmes éducatifs
- La prise en compte des enjeux sociétaux

Le dossier devra être déposé au plus tard le **30 avril 2024** sur la plateforme [Le Compte Asso](#).

Plus d'informations à venir par mail.

## OPÉRATION MINI-BUTS - LIVRAISON

Dans le cadre de l'opération mini-buts, nous vous informons que la livraison des mini-buts a débuté avec quelques semaines d'avance.

En effet, **les livraisons dans certains départements ont débuté la semaine dernière et s'étaleront jusqu'à fin avril.**

Pour rappel :

- Les clubs seront contactés par téléphone pour convenir d'une date de livraison avec le transporteur.
- Les fournisseurs communiqueront une facture détaillée aux clubs mettant en avant les différents cofinancements (FFF, Ligue, District et club)
- Si un club a commandé les deux types de buts (pliables d'INTERSPORT et réversibles de MARTY SPORT), alors le club aura deux livraisons (car deux fournisseurs) à des dates probablement différentes.

## VIOLATION DE DONNÉES PERSONNELLES

Les systèmes d'information de la FFF ont été la cible d'une tentative de cyberattaque.

Le process de sécurité informatique de la FFF a permis de déceler l'exfiltration frauduleuse de données de licenciés et de la circonscrire.

La FFF a porté plainte auprès des autorités judiciaires et déclaré la violation de données personnelles auprès de la CNIL.

La FFF coopère également avec l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes Informatiques (ANSSI).

La protection des systèmes informatiques de la FFF va être encore renforcée et des mesures de sécurité supplémentaires sont déjà en cours de mise en œuvre.



## CDOS – PROCHAINES FORMATIONS

**Soirées thématiques** pour échanger avec des spécialistes le temps d'une soirée (gratuit) :

- **Les fondamentaux de la préparation physique**, lundi 6 mai 2024  
[Soirée thématique : Les fondamentaux de la préparation physique - CDOS 86](#)
- **Sensibilisation à la prévention des violences sexuelles**, jeudi 23 mai 2024  
[Soirée thématique : Sensibilisation à la prévention des violences sexuelles - CDOS 86](#)

**Formation PSC1**, formation certifiante sur une journée (60€), jeudi 6 juin 2024

[Formation PSC1 - 6 juin 2024 - CDOS 86](#)

**Formations professionnelles** pour développer ses compétences (payant) :

- **Communiquer sur les principaux réseaux sociaux**, jeudi 11 avril 2024  
[Communiquer sur les principaux réseaux sociaux - Formation Sport Nouvelle-Aquitaine \(formation-sport-nouvelle-aquitaine.org\)](#)
- **Construire et mettre en œuvre votre projet associatif**, jeudi 16 mai 2024  
[Construire et mettre en œuvre votre projet associatif - Formation Sport Nouvelle-Aquitaine \(formation-sport-nouvelle-aquitaine.org\)](#)

## AEF 86 – VISITE DU CENTRE DE FORMATION DU FC LORIENT

L'Amicale des éducateurs de la Vienne souhaitait organiser une visite d'un centre de formation d'un club Pro.

Patrick ECALLE a été choisi par l'AEF 86 pour s'occuper de cette mission.

Après plusieurs démarches auprès des clubs Pros, leur choix s'est porté sur le F.C. LORIENT.

L'AEF 86, organise une visite du [centre de formation du F.C. LORIENT](#), le **mercredi 15 mai 2024** : Transport mini bus



### Programme :

- Rendez-vous à **5 h 45 au District de la Vienne de Football**, 1 rue François Prat 86000 Poitiers, ou, **au Péage A10 Poitiers Nord**, pour un départ à **6 h**, arrivée vers 10 h
- Accueil par Frédéric BODINEAU (Directeur du centre de formation)
- 10h30 : Entraînement du groupe professionnel et N2
- Debrief avec éducateur (à confirmer)
- Repas 13h30 au centre
- Après-midi : Entraînements équipes Préformation
- Départ : vers 17 h (à confirmer)

Pour cette journée le centre ne peut accueillir qu'une vingtaine de personnes. Les 22 premières inscriptions accompagnées du règlement seront retenues.

Pour vous inscrire à cette journée, il faut envoyer une pré-inscription par mail à Serge GROLLEAU ([sergioassurisk@assurisk.fr](mailto:sergioassurisk@assurisk.fr)).

Pour valider votre inscription, il faut aussi envoyer votre coupon réponse (page suivante) avant le **15 avril 2024**, à :

- Monsieur Patrick ECALLE – 19, allée de Chitré – 86000 POITIERS, accompagné d'un chèque de 50 € (repas compris) pour les amicalistes ou 65 € (repas compris) pour les non amicalistes à l'ordre de l'Amicale des Educateurs de la Vienne.



Coupon Réponse :

# Visite du centre de formation du F.C. LORIENT

-----  
Nom :

Prénom :

N° tel portable :

Adresse e-mail :

<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>	<b>Club :</b>
<b>Adhérent amicale :</b> <i>(entourer la réponse)</i>	<b>oui</b>	<b>non</b>
<b>Nombre de personne :</b>		

Signature :

Coupon réponse à envoyer accompagné du chèque à l'ordre de l'AEF 86 à l'attention de M. Patrick ECALLE - 19, allée de Chitré – 86000 POITIERS



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

En cas d'empêchement, **à compter du dimanche midi**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District** (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

**Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains**, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

### ÉCOLE D'ARBITRAGE

La quatrième école d'arbitrage – **sur le terrain** - aura lieu **le samedi 20 avril prochain** sur le terrain synthétique de ST ELOI - rue de l'Elorn à Poitiers.  
Rendez-vous à 9h15 pour un début à 9h30 (fin prévue vers 11h30).

**Programme** : ateliers de psychomotricité sur les incontournables, questions Evalbox, questions ouvertes et énigmes.

Pensez à prévoir :

- une tenue d'arbitre pour l'activité terrain (+ coupe-vent / kway / sweat selon les conditions météo) avec cartons
- chaussures adaptées à la surface synthétique (pas de vissées)
- stylo
- le nécessaire pour se doucher
- une bouteille d'eau.

Merci de répondre au questionnaire transmis par mail concernant votre participation ou non.



## MESSAGE DES PRÉSIDENTS



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Poitiers, le 15 février 2024

À l'ensemble des arbitres du  
District de la Vienne de Football

**Chers Collègues,**

Nous venons vers vous pour insister sur l'importance cruciale de notre engagement commun à garantir la sécurité et le respect sur les terrains de football. Les récents incidents inacceptables, tels que l'agression de trois de nos arbitres et de deux bagarres générales entre des équipes et supporters, exigent une réponse ferme de notre part.

Ainsi le Bureau de District, réuni le 13 février 2024, a pris la décision unanime de durcir les sanctions disciplinaires pour tout acte de violence, d'intimidation ou de manque de respect envers les arbitres. Nous ne tolérerons aucun comportement qui met en danger la sécurité et l'intégrité de nos arbitres, qui sont au cœur de notre sport. Il appartient à la commission compétente d'agir en ce sens.

Parallèlement, nous avons également sollicité les autorités compétentes, notamment le Préfet de la Vienne et le Procureur de la République pour les informer de ces incidents et recueillir leur soutien dans la mise en place de mesures préventives et répressives.

Nous tenons à vous assurer que le District est pleinement engagé à soutenir et à protéger ses arbitres. Nous prendrons toutes les options nécessaires pour assurer leur sécurité et pour faire respecter l'autorité.

Nous vous remercions de votre dévouement continu à l'arbitrage et nous sommes reconnaissants de votre contribution à la promotion des valeurs du football.

Très sportivement,

Le Président du District,  
Stéphane BASQ

Le Président de la C.D.A.,  
Bruno DUPUIS



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers  
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)



## AVIS AUX EDUCATEURS

### FORMATIONS DE DIRIGEANTS

# FORMATIONS DE DIRIGEANTS

## PRESENTIEL

~~CONSTRUIRE ET  
PROMOUVOIR UN PROJET~~

↓

~~SAMEDI 23 MARS 2024  
AU DISTRICT 8H30-12H30~~

OPTIMISER LES  
RESSOURCES  
FINANCIERES DE MON  
CLUB

↓

LUNDI 15 AVRIL 2024  
AU DISTRICT 18H30-22H30

---

## VISIOCONFERENCE

~~COMMUNIQUER À  
L'AIDE DES  
RESEAUX SOCIAUX~~

↓

~~JEUDI 7 MARS 2024  
18H-20H~~

~~ACCOMPAGNER UNE  
EQUIPE  
U6-U11~~

↓

~~LUNDI 25 MARS 2024  
18H-20H~~

APPREHENDER LES  
RESPONSABILITES DE  
L'ASSOCIATION ET DE SON  
DIRIGEANT

↓

LUNDI 8 AVRIL 2024 ET LUNDI 15  
AVRIL 2024  
18H-20H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PERENNITE DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BENEVOLES DE SE FORMER AUX DIFFERENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"



BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE



Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>



## FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



**Saison 2023 - 2024**

### DIPLOMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

**Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé au Positionnement afin de pouvoir effectuer les suivantes.**

### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur [maLFNA.fr](http://maLFNA.fr) !



# MATCHS REPORTÉS

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1	/	6	25/11/23	26529433	Valdivienne (1) / Montamisé (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	08/05/24
D1	/	10	10/12/23	26529455	Valdivienne (1) / Beaumont St Cyr (2)	Arrêté municipal	20/04/24
D1	/	11	14/01/24 28/01/24	26529491	Montamisé (1) / Vioq sur Gartempe (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	21/04/24
D1	/	11	13/01/24 27/01/25	26529486	Valdivienne (1) / Stade Poitevin (3)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	01/05/24
D1	/	15	03/03/24 17/03/24	26529489	Beaumont St Cyr (2) / Montamisé (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	01/05/24
D2	A	8	19/11/23 07/01/24	26666816	La Pallu (1) / Ingrandes (1)	Arrêté municipal	08/05/24
D2	A	10	10/12/23	26666828	Mirebeau (1) / Mignaloux Beauvoir (2)	Arrêté municipal	12/05/24
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	26666838	La Pallu (1) / Oyré Dangé (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D2	A	14	11/02/24	26666852	Availles en Châtelleraut (1) / Mignaloux Beauvoir (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D2	A	14	11/02/24	26666853	Nord Vienne (1) / Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D2	A	16	10/03/24	26666866	Nord Vienne (1) / Mirebeau (1)	Arrêté municipal	08/05/24
D2	A	16	10/03/24	26666867	Thuré-Besse (1) / Neuville (3)	Arrêté municipal	21/04/23
D2	B	6	26/11/23	26664888	Valence en Poitou OC (1) / ACG Foot Sud 88 (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	08/05/24
D2	B	6	26/11/23	26664889	Brion St Secondin (1) / Poitiers CEP (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	08/05/24
D2	B	8	19/11/23 07/01/24	26664880	Brion St Secondin (1) / Valence en Poitou OC	Arrêté municipal	21/04/24
D2	B	11	14/01/24 28/01/24	26664899	Poitiers Cep (1) / Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	21/04/24
D2	B	11	13/01/24 27/01/25	26664902	ACG Foot Sud 88 (1) / FC 3 Vallées 88 (2)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	20/04/24
D2	B	12	21/01/24	26664905	Chauvigny (3) / ACG Foot Sud 88 (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D2	B	14	11/02/24	26664917	Sèvres Arnaumont (1) / Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D2	B	14	11/02/24	26665000	Fleuré (1) / Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D2	B	16	10/03/24	26664932	Fleuré (1) / Rouillé (1)	Arrêté municipal	08/05/24
D3	A	12	11/02/24	26818009	Coussay les Bois (1) / Boivre (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	A	13	03/03/24 17/03/24	26818013	Moncontour (1) / Vouillé (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	A	14	10/03/24	26818019	Coussay les Bois (1) / Moncontour (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D3	A	14	10/03/24	26818021	Cemay-St Genest/L'Enviene (1) / Boivre (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D3	B	11	04/02/24	26533006	Colombiers (1) / Châtelleraut Portugais (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D3	B	12	11/02/24	26531167	Naintré (2) / Oyré Dangé (2)	Terrain Impraticable	28/04/24
D3	B	14	10/03/24	26559304	Châtelleraut Portugais (2) / Pleumartin La Roche Posay (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	B	14	10/03/24	26559307	Leigné sur Usseau (1) / Naintré (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	B	14	10/03/24	26666990	Ozon (2) / Avanton (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D3	B	14	10/03/24	26666991	Beaumont St Cyr (3) / Colombiers (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	C	6	25/11/23 23/12/23	26667028	FC 3 Vallées 88 (3) / Poitiers Gbaderie (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	C	14	10/03/24	26667065	Nieul l'Espoir (2) / Nouaillé (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	D	10	20/01/24	26667335	Vivonne (1) / Lusignan (1)	Reporté sur place terrain impraticable	20/04/24
D3	D	12	10/02/24	26667339	Payroux Charroux Mauprévoir (1) / Lusignan (1)	Arrêté municipal	27/04/24
D3	D	14	09/03/24	26559347	Vivonne (1) / Payroux Charroux Mauprévoir (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D3	D	14	10/03/24	26667115	Château Larcher (2) / Sommières St Romain (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	A	8	19/11/23 07/01/24	26559787	Coussay en Mirebeau (1) / Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D4	A	12	11/02/24	26559807	St Christophe (1) / St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D4	A	12	11/02/24	26818081	Châtelleraut SO (3) / Coussay en Mrebeau (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	A	12	10/02/24	26818080	Les Trois Moutiers (1) / Nord Vienne (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	A	14	10/03/24	26559813	St Christophe (1) / Coussay en Mrebeau (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	A	14	10/03/24	26559814	Les Trois Moutiers (1) / Vouzaillies (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	A	14	10/03/24	26818084	ASM (1) / Nord Vienne (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	A	14	10/03/24	26818085	Châtelleraut SO (3) / Ingrandes (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	B	6	26/11/23	26559859	Canon/Vouneuil (1) / Ozon (3)	Arrêté municipal	01/05/24
D4	B	8	19/11/23 07/01/24	26559866	Canon/Vouneuil (1) / Thuré-Besse (2)	Arrêté municipal	20/04/24
D4	B	12	11/02/24	26532002	Naintré (3) / Availles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	B	12	11/02/24	26559882	Borneuil Matours (1) / Thuré-Besse (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	B	14	10/03/24	26559890	Borneuil Matours (1) / Availles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	B	14	10/03/24	26559891	Ozon (3) / Canon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	B	14	10/03/24	26559892	Ouzilly (1) / Naintré (3)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	C	8	19/11/23 07/01/24	26818792	Dissay (1) / Lavoux Liniers (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	D	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26667157	Adriers (1) / Nalliers (1)	Terrain impraticable	01/05/24
D4	D	10	21/01/24	26667169	Leignes sur Fontaine (2) / Nalliers (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	D	12	11/02/24	26667180	St Savin St Germain (2) / Vallée du Salleron (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	D	12	10/02/24	26667182	Adriers (1) / Poitiers 3 Clés (2)	Arrêté municipal	20/04/24
D4	D	14	10/03/24	26667188	St Savin St Germain (2) / Poitiers 3 Clés (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	D	14	10/03/24	26667189	Nouaillé (3) / Nieul l'Espoir (3)	Arrêté municipal	20/04/24
D4	D	14	09/03/24	26667192	Adriers (1) / Leignes sur Fontaine (2)	Arrêté municipal	27/04/24
D4	D	16	07/04/24	26667199	Villeneuve (1) / Nieul l'Espoir (3)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	E	12	11/02/24	26533262	Brion St Secondin (2) / Chatain (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	E	12	11/02/24	26667304	Lusignan (2) / Usson Isle (2)	Arrêté municipal	01/05/24
D4	E	13	17/02/24	26667307	Champagné/Vivonne (1) / Lusignan (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	E	14	10/03/24	26533272	Brion St Secondin (2) / ACG Foot Sud 88 (2)	Arrêté municipal	21/04/24



D4	E	14	09/03/24	26667250	Rouillé (2)	Champagné/Vivonne (1)	Arrêté municipal	20/04/24
D4	E	14	10/03/24	26667308	Lusignan (2)	St Savioir (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	F	12	11/02/24	26667409	Château Larcher (3)	Sèvres Anxaumont (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D4	F	14	10/03/24	16837065	Cissé (1)	Sèvres Anxaumont (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	A	12	11/02/24	26560149	Moncontour (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	A	12	11/02/24	26560152	St Léger de Montbrillais (2)	Sammargolles/3Moutiers/ASM (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	A	14	10/03/24	26560161	Moncontour (2)	Nord Vienne (3)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	B	8	19/11/23 07/01/25	26667480	Antran (3)	Viçq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	B	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26823048	Coussay les Bois (2)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	B	12	11/02/24	26667498	Antran (3)	Leigné sur Usseau (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	B	14	10/03/24	26667510	Viçq sur Gartempe (3)	Cernay-St Genest/L'Envine (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	B	14	10/03/24	26823106	Coussay les Bois (2)	Usseau (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	B	16	07/04/24	26667518	Pleumartin La Roche Posay (2)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	27/04/24
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892396	Colombiers (2)	Senon/Vouneuil (2)	Arrêté municipal	01/05/24
D5	C	10	21/01/24	26892404	Colombiers (2)	Jaunay-Margny (3)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	C	12	11/02/24	26892416	Senon/Vouneuil (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	C	14	10/03/24	26892422	Colombiers (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	C	14	10/03/24	26892426	Senon/Vouneuil (2)	Beaumont St Cyr (4)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	D	8	19/11/23 07/01/25	26667680	La Pallu (2)	Avanton (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	E	6	28/11/23	26668210	Lavoux Liniers (2)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	01/05/24
D5	E	8	19/11/23 07/01/25	26667750	Fleuré (3)	Jardres (2)	Arrêté municipal	01/05/24
D5	E	12	11/02/24	26667768	Fleuré (3)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	E	14	10/03/24	26668224	Fleuré (3)	Bonnes (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	E	14	10/03/24	26668225	Poitiers ASAC (2)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	F	8	19/11/23 07/01/25	26846186	Smarves-Iteuil/Fontaine (4)	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	F	12	11/02/24	26846205	Dissay (2)	Montamisé (3)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	F	12	11/02/24	26846206	Smarves-Iteuil/Fontaine (4)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	F	14	10/03/24	26846213	Dissay (2)	St Benoît (3)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	G	10	21/01/24	26667936	Saulgé (1)	La Chapelle Viviers (1)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	G	8	18/11/23 06/01/25	26667926	La Chapelle Viviers (1)	Sillars (1)	Arrêté municipal	20/04/24
D5	G	14	10/03/24	26667956	Paizay le Sec (1)	Saulgé (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	H	13	03/03/24 17/03/24	26565404	Château Larcher (4)	St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	H	14	10/03/24	26668027	Château Larcher (4)	Valence en Poitou OC (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	I	8	18/11/23 06/01/25	26668076	Adriers (2)	Savigné (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D5	I	10	21/01/24	26668088	Vernon (1)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	01/05/24
D5	I	12	11/02/24	26668096	Brion St Secondin (3)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	I	12	11/02/24	26668098	Vernon (1)	Adriers (2)	Arrêté municipal	28/04/24
D5	I	14	10/03/24	26668108	Brion St Secondin (3)	Adriers (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	I	14	06/03/24	26668109	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Savigné (1)	Arrêté municipal	21/04/24

## SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D2	A	12	20/01/24	26666844	Oyré Dangé (1)	Mirebeau (1)	Arrêté à la 45ème min pour terrain impraticable	01/05/24
D2	B	3	08/10/23	26666851	Rouillé (1)	St Julien L'Ar (1)	Décision commission d'Appel	21/04/24
D2	B	12	20/01/24	26664907	FC 3 Vallées (2)	Brion St Secondin (1)	Arrêté à la 21ème min pour terrain impraticable	01/05/24

## SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26804028	Jaunay Margny (1)	St Romans Les Melles	Arrêté municipal et motif impérieux	21/04/24
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26852808	Niort St Florent (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	21/04/24
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26852807	Echiré/Celles/Chauray (1)	Avenir 79/Niort Chamois/Orée (1)	Arrêté municipal	21/04/24
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26852810	Valdivienne (1)	Bressuire (1)	Arrêté municipal	01/05/24
Fém D1	/	7	26/11/23 07/01/24	26852811	Gatinaise (1)	Niort St Florent (1)	Arrêté municipal	01/05/24
Fém D1	/	12	11/02/24	26804056	Avenir 79/Chamois/Orée (1)	Ligugé (1)	Arrêté municipal	01/05/24
Fém D1	/	12	11/02/24	26852830	Gatinaise (1)	Bressuire (1)	Arrêté municipal	21/04/24
Fém D1	/	13	10/03/24	26852834	Niort St Florent (1)	Avenir 79/Niort Chamois/Orée (1)	Arrêté municipal	12/05/24
Fém D1	/	13	10/03/24	26852836	Ligugé (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	12/05/24
Fém D2	/	13	10/03/24	26804181	Viçq sur Gartempe (1)	St Cerbouillé (1)	Arrêté municipal	21/04/24
Fém D2	/	13	10/03/24	26804183	Dissay (1)	Ste Eanne	Arrêté municipal	21/04/24
Fém D3	C	4	10/03/24	27791364	Poitiers Gibaudene (1)	Naintré (1)	Arrêté municipal	21/04/24
Fém D3	C	4	10/03/24	27791366	L'Envine (1)	ASM (1)	Arrêté municipal	21/04/24



U15F	A	4	03/02/24	27790117	Châtelleraut SO (1)	Cherveux (1)	Arrêté municipal	13/04/24
U15F	B	2	03/02/24	27798557	Aigrefeuille (1)	Saintes (1)	Occupation de terrain	13/04/24
U15F	B	4	09/03/24	27798562	Aigrefeuille (1)	Bressuire (1)	CNA U15F	20/04/24
U11-U13F	A	3	09/03/24	27788906	Châtelleraut SO (1)	Loudun (1)	Arrêté municipal	13/04/24
U11-U13F	B	1	27/01/24	27788924	Poitiers Stade (1)	Parthenay Viennay (1)	Occupation de terrain	13/04/24
U11-U13F	B	3	09/03/24	27788933	La Chapelle Bâton (1)	Nieul L'Espoir (1)	Arrêté municipal	13/04/24
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789387	Venise Verte/St Liguère (1)	Pays Néo Créchois (1)	Arrêté municipal	08/04/24
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789385	Niort St Florent (2)	Jaunay/Espoir Sud Poitiers (1)	Arrêté municipal	13/04/24
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789386	Lusignan (1)	Montmorillon (1)	Arrêté municipal	13/04/2024 13h00
U11-U13F	C	4	09/03/24	27789392	Gas foot (1)	Venise Verte/St Liguère (1)	Terrain Impraticable	13/04/24

## SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS

Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Coupe Louis David	4	18/02/24	27989458	Coussay les Bois (1)	Ozon (3)	Match non joué du tour précédent	01/05/24
Coupe Louis David	4	17/02/24	27989459	La Chapelle Viviers (1)	3 Vallées 86 (2)	Match non joué du tour précédent	01/05/24
Coupe Louis David	4	18/02/24	27989480	Lusignan (1)	Rouillé (1)	Match non joué du tour précédent	01/05/24
Coupe Louis David	4	18/02/24	27989483	Quinçay (1)	Chauvigny (3)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Coupe Joliet Rousseau	2	18/02/24	27977327	Chatain (1)	Poitiers Beaulieu FC (1)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Coupe Joliet Rousseau	2	18/02/24	27990088	St Christophe (1)	Cissé (1)	Match non joué du tour précédent	01/05/24
Coupe Joliet Rousseau	2	18/02/24	27990090	Saulgé (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Match non joué du tour précédent	28/04/24
Challenge des Réserves	3	18/02/24	27989974	Sèvres-Arxaumont (2)	Avanbon (2)	Match non joué du tour précédent	28/04/24
Challenge des Réserves	3	18/02/24	27990056	Thuré-Besse (2)	Nord Vienne (2)	Match non joué du tour précédent	28/04/24
Coupe Tassin	2	29/03/24	28075008	Montmorillon (1)	Nouaillé (1)	Arrêté municipal	
Challenge Renaudie	3	18/02/24	27991175	Bouresse/Queaux Mousac (2)	St Maurice Gençay (2)	Match reporté sur place	28/04/24
Challenge Renaudie	3	18/02/24	27991179	Rouillé (3)	Pressac/Avalles Limouzine (2)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Challenge Renaudie	3	18/02/24	27998292	Antran (3)	Beaumont St Cyr (4)	Match non joué du tour précédent	01/05/24

## SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHALLENGE FEMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Coupe du Poitou F		1	31/03/24	27938745	L'Envgne (1)	Lusignan (1)	Arrêté municipal	14/04/24
Coupe du Poitou F		1	31/03/24	27938747	Montmorillon (2)	Vioq sur Gartempe (1)	Arrêté municipal	14/04/2024 13h00

## SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D2	A	3	09/03/24	27747985	GJ Dissay Beaumont (1)	Cenon/Chât. Portugais/Vouneuil/Thuré/GJ Ant.Ling. (1)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U17/U18	D2	B	3	09/03/24	27762089	La Pallu/L'Envgne/Cemay St Genest (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U17/U18	D2	B	3	09/03/24	27762071	Cissé (1)	GJ Dissay Beaumont (2)	Arrêté municipal	13/04/24
U17/U18	D2	D	3	09/03/24	27748079	Valence en Poitou OC/Vivonne (1)	Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U17/U18	D2	D	3	09/03/24	27748080	Château/Brion/SMBG/Sommères/Champagné (1)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U15	D1	/	4	10/02/24	27762285	GJ Avenir 86 (1)	Neuville (1)	Terrain impraticable	10/04/24
U15	D1	/	5	09/03/24	27762290	GJ Val de Vonne (1)	GJ Avenir 86 (1)	Arrêté municipal	09/04/24
U15	D2	A	3	09/03/24	27762388	Châtelleraut Portugais (1)	GJ Avenir 86 (2)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U15	D2	A	3	09/03/24	27762389	L'Envgne/La Pallu/Cemay St Genest (1)	Naintré (1)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U15	D2	B	3	09/03/24	27761210	Ozon (1)	GJ 3 Vallées 86 (1)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U15	D2	B	3	09/03/24	27761211	St Savin Vioq (1)	GJ VVM Chauvigny (3)	Arrêté municipal	13/04/24
U15	D2	D	3	09/03/24	27748231	GJ Espoir Sud Poitiers (3)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U15	D2	D	3	09/03/24	27748233	GJ Foot Sud 86 (1)	Vivonne (1)	Arrêté municipal	20/04/2024*
U13	D1	/	4	10/02/24	27747489	GJ Espoir Sud Poitiers (1)	Châtelleraut SO (2)	Arrêté municipal	20/04/24
U13	D1	/	5	09/03/24	27747492	Châtelleraut SO (2)	GJ VVM Chauvigny (1)	Arrêté municipal	27/04/24
U13	D2	A	5	09/03/24	27762453	GJ Foot Sud 86 (1)	GJ Espoir Sud Poitiers (2)	Arrêté municipal	27/04/24
U13	D2	A	5	09/03/24	27762454	Vivonne (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D2	B	4	10/02/24	27748368	St Savin/Vioq (1)	Bonneuil/Avalles (1)	Arrêté municipal	27/04/24
U13	D2	B	5	09/03/24	27748371	Bonneuil/Avalles (1)	Buxerolles (2)	Arrêté municipal	08/04/24
U13	D2	B	5	09/03/24	27748373	Ozon (1)	St Savin/Vioq (1)	Arrêté municipal	08/04/24
U13	D2	B	5	09/03/24	27748375	Naintré (1)	Châtelleraut SO (3)	Arrêté municipal	08/04/24
U13	D3	A	3	09/03/24	27762800	GJ Antigné Ingrandes (2)	GJ Dissay Beaumont (2)	Arrêté municipal	27/04/24
U13	D3	A	3	09/03/24	27762801	Châtelleraut Portugais (2)	Semmerçolles/Nord Vienne/S Moutiers/St Léger/Beuxes (1)	Arrêté municipal	27/04/24
U13	D3	B	3	09/03/24	27762484	Châtelleraut SO (4)	Naintré (2)	Arrêté municipal	27/04/24
U13	D3	B	3	09/03/24	27762485	GJ Antigné Ingrandes (1)	St Savin/Vioq (2)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D3	B	3	09/03/24	27762487	GJ Avenir 86 (2)	Coussay/SOC/Pleumartin (1)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D3	B	6	09/04/24	27762497	Naintré (2)	Coussay/SOC/Pleumartin (1)	Finale Dép. Festival Foot U13	20/04/24
U13	D3	C	3	09/03/24	27762586	L'Envgne/Cemay (1)	GJ Dissay Beaumont (4)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D3	C	3	09/03/24	27762588	GJ Avenir 86 (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	27/04/24
U13	D3	E	3	09/03/24	27762746	L'Envgne/Cemay (1)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D3	F	3	09/03/24	27762839	Nieul l'Espoir (1)	GJ 3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D3	G	3	09/03/24	27762888	Mirebeau (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D3	H	3	09/03/24	27762952	GJ Espoir Sud Poitiers (5)	GJ Foot Sud/Sauzé Vausseis (2)	Arrêté municipal	13/04/24
U13	D3	H	3	09/03/24	27762953	Valence en Poitou OC (1)	GJ 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	27/04/24



## TIRAGE – COUPE DU POITOU

Ci-dessous le tirage au sort du deuxième tour de la Coupe du Poitou féminine à 11 qui se déroulera le week-end du 14 avril sauf pour le match n°10 dont les équipes n'ont pas passé le tour précédent.

COUPE DU POITOU FEMININE A 11 - 2ème tour					
N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	
9	Vrere St Léger 1	D2	Ste Eanne 1	D2	
10	L'Envigne ou Lusignan	D3C ou D2	Montmorillon 2 ou Vicq sur Gartempe	D1 ou D2	28/04/24
11	Cerizay 1	D3 A	Celles Verrine/Echiré/Chauray 1	D1	
12	Cenon sur Vienne	D3 A	La Chapelle Baton 1	D2	
13	Avenir-Chamois-Oree 1	D1	St Cerbouille 1	D2	
14	Niort St Florent 1	D1	Dissay 1	D2	

Rentreront au tour 3 le 28/04, les éliminées des tours 3 et 4 de coupe LFNA

St Romans L.M 1	D1
Thouars 1	D3A
Valdivienne 1	D1
FC Gatinaise 1	D1
Jaunay Marigny 1	D1
Ligugé 1	D1

Rentreront au tour 4 le 12/05, les éliminées du tour 5 de coupe LFNA

Moncoutant Sa 1	D2
Bressuire 1	D1



# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

## Réunion (par voie électronique) du mercredi 03 avril 2024 Procès-verbal n° 29

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU  
MM. Jacky CHAUVIN, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 28 (par voie électronique) du mercredi 27 mars 2024 sans modification.

\*\*\*\*\*

### RAPPEL DE RÈGLEMENT

#### Attention :

- l'application de l'article 151.1.c des RG de la FFF (26.B.2 des RG de la LFNA) cesse lors des 5 dernières rencontres de championnat
- l'article 167.4 des RG de la FFF doit s'appliquer lors des 5 dernières rencontres.

**Suite au report de la journée 13 de Départemental 3, 4 et 5, il y a lieu d'apporter la modification suivante :**

**Depuis les 16 et 17/03/24, les Départemental 3, 4 et 5 sont à 5 journées de la fin du championnat.**

**Les 06 et 07/04/24, les Départemental 1 et 2 seront à 5 journées de la fin du championnat.**

CALENDRIER SENIOR MASCULIN 2023 – 2024	MARS					AVRIL					MAI					JUN										
	2	9	16	23	30	1	6	13	20	27	1	4	8	9	11	18	20	25	1	8	15	22	29			
	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30								
Vacances scolaires et jours fériés																										
CHAMPIONNAT de D1 à D2 (poules de 12)	15	16	15	17	R	R	18	19	R	20	R	21			R	22					FC					
CHAMPIONNAT de D3 à D5 (poules de 10)	13	14	13	15	R	R	16	17	R	R	R	18			R	PC					FC					

**Précision :** en cas de matchs remis, toutes les équipes sont à 5 journées mais pas forcément à 5 rencontres de la fin de leur championnat

#### Depuis l'Assemblée Générale du District de Poitiers du 10/06/22 :

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine aux clubs dont l'équipe première évolue en championnat de Départemental.

#### Article 26.B.2 des RG de la LFNA

qui cesse de s'appliquer lors des 5 dernières rencontres de championnat

#### Équipes réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional

« Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional ou Départemental avec la première équipe réserve de leur club »



### **Article 167.4 des RG de la FFF**

qui s'applique lors des 5 dernières rencontres de championnat

4. Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de compétitions nationales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.

### **Article 167.3 des RG de la FFF**

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

\*\*\*\*\*

## JOUEURS SUSPENDUS

### **Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu FC
Availles en Châtelleraut	La Pallu	Poitiers Cep
Beaumont St Cyr	Leignes sur Fontaine	Poitiers Gibauderie
Biard	Ligugé	Smarves Iteuil
Blanzay	Lusignan	Sommières St Romain
Boivre	Migné Auxances	St Benoît
Brion St Secondin	Moncontour	St Léger de Montbrillais
Buxerolles	Montmorillon	St Maurice Gençay
Cenon sur Vienne	Naintré	St Savin St Germain
Chasseneuil St Georges	Nalliers	St Saviol
Château Larcher	Neuville	Stade Poitevin
Chauvigny	Nieuil l'Espoir	Thuré Besse
FC 3 vallées 86	Nouaillé Maupertuis	Usson l'Isle
Fleuré	Ouzilly	Valdivienne
Fontaine le Comte	Oyré Dangé	Valence en Poitou – Couhé
GJ Antoigné Ingrandes	Payroux Charroux Mauprévoir	Vallée du Salleron
GJ Avenir 86	Pleumartin La Roche Posay	Vicq sur Gartempe
GJ Espoir Sud Poitiers	Poitiers 3 cités	Vivonne
GJ Foot Sud 86	Poitiers Asac	Vouneuil Béruges
Ingrandes	Poitiers ASPTT	Vouzailles

\*\*\*\*\*



## OUVERTURE DE DOSSIERS

### **Match n° 28075013 : Poitiers 3 cités (2) – ACG Foot Sud 86 (2) en Challenge des Réserves du 31/03/24**

Feuille de match non parvenue.  
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.  
**Dossier en instance.**

### **Match n° 28075004 : Migné Auxances (1) – Poitiers Stade (2) en Coupe André Tassin fixé le 02/04/24**

Feuille de match non parvenue.  
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.  
**Dossier en instance.**

### **Match n° 28075005 : St Savin St Germain (1) - Ligué (2) en Coupe André Tassin fixé le 02/04/24**

Feuille de match non parvenue.  
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.  
**Dossier en instance.**

### **Match n° 27936749 : Poitiers Stade (2) – Dissay (1) en Coupe du Poitou Féminine du 03/03/24 remis le 31/03/24**

Feuille de match non parvenue.  
Présence de joueuses suspendues non contrôlée.  
**Dossier en instance.**

## DOSSIERS EN INSTANCE

### **Match n° 26667501 : Usseau (1) – Antran (3) en Départemental 5 poule B du 03/03/24 remis le 17/03/24**

Feuille de match non parvenue.  
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.  
**Dossier en instance.**

### **Match n° 27683151 : Château Larcher (2) – Nouaillé (2) en Coupe Louis David du 18/02/24**

Feuille de match non parvenue.  
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.  
**Dossier en instance.**

## DÉPARTEMENTAL 3

### **Match n° 26559309 : Pleumartin La Roche Posay (1) – Antran (2) en poule B du 24/03/24**

Match arrêté à la 91<sup>ème</sup> minute suite à un carton blanc (rapport arbitre), l'équipe de Pleumartin La Roche Posay n'avait plus que 7 joueurs sur le terrain (2 expulsions (47<sup>ème</sup> et 61<sup>ème</sup> minute) + 2 cartons blancs (85<sup>ème</sup> et 91<sup>ème</sup> minute)).

Conformément à l'article 159.2 des RG de la FFF :

*Une équipe se présentant sur le terrain pour commencer un match avec moins de huit joueurs est déclarée forfait.*

*Si l'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de huit joueurs, elle est déclarée battue par pénalité.*

Par ces motifs, la Commission **donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Pleumartin La Roche Posay (1) pour en donner le gain à l'équipe d'Antran (2) avec 3 buts à 0.**

Dossier transmis à la Commission sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

**Match n° 26533014 : Oyré Dangé (2) – Ozon (2) en poule B du 23/03/24****Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 28 du 27/03/24, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe d'Ozon (2) d'un joueur (licence n° 2546264402) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club d'Ozon a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 18 du 25/01/24) pour quatre (4) matchs de suspension à compter du 22/01/24 et que l'équipe d'Ozon (2) évoluant en Départemental 3 poule B n'a effectivement joué que trois (3) matchs depuis cette date (les 04 et 11/02/24 et 17/03/24 en championnat) mais gagné par forfait en Coupe Louis David (28/01/24).

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe d'Ozon (2) pour en donner le gain à l'équipe de Oyré Dangé (2) avec 3 buts à 0.**

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club d'Ozon.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

**DÉPARTEMENTAL 5****Match n° 26560127 : Monts sur Guesnes (1) – St Léger de Montbrillais (2) en poule A du 14/01/24 remis le 31/03/24**

Courriel du Président de Monts sur Guesnes Monsieur Mickaël BITAUDEAU (31/03/24 à 11h24) annonçant seulement un arrêté de foot du 29/03/24 sans pièce jointe.

Courriel du club de St Léger de Montbrillais (02/04/24 à 12h40) signalant que c'est en envoyant un SMS, le 01/04/24 à 11h07, au secrétaire du club de Monts sur Guesnes pour l'interroger sur le maintien de la rencontre qu'il a appris, par retour à 11h17, qu'il n'y avait pas de match.

Courriel de Monsieur Guy MALBRAND (02/04/24 à 12h47) informant que le terrain de Monts sur Guesnes était jouable.

Considérant que le District n'a à ce jour (03/04/24) toujours pas reçu d'arrêté municipal.

Considérant que l'arbitre officiel désigné n'a pas été informé que la rencontre ne se déroulerait pas.

**Par ces motifs, la Commission donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Monts sur Guesnes (1) pour en donner le gain à l'équipe de St Léger de Montbrillais (2) avec 3 buts à 0.**

Les frais de déplacement de l'arbitre officiel désigné Monsieur Franck DAZAS (17,84€) sont à la charge du club de Monts sur Guesnes.

Frais pour ouverture de dossier : 34€.

Dossier transmis à la Commission sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

**CHALLENGE des RÉSERVES****Match n° 28075009 : Chasseneuil St Georges (2) – Beaumont St Cyr (3) du 30/03/24**

Courriel de confirmation de réserve du club de Chasseneuil St Georges (31/03/24 à 11h08)

Considérant que la réserve n'est pas inscrite sur la feuille de match, la Commission la transforme en réclamation.

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, les dispositions de l'article 187.1 des Règlements Généraux de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Beaumont St Cyr avec copie du courriel de réclamation, lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 10 avril 2024**, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**DIVERS****Courriels des clubs de Jaunay Marigny, Smarves Iteuil :**

Réponse par courriel.

**RÉSERVES NON CONFIRMÉES**

- Match n° 26531165 : Antran (2) – Colombiers (1) en Départemental 3 poule B du 24/02/24 remis le 30/03/24
- Match n° 26668099 : St Maurice Gençay (3) – Pressac / Availles Limouzine (1) en Départemental 5 poule I du 11/02/24 remis le 31/03/24
- Match n° 28075011 : Jaunay Marigny (2) – Vicq sur Gartempe (3) en Challenge des Réserves du 31/03/24
- Match n° 27993480 : Valdivienne (3) – Savigny l'Evescault (1) en Challenge Marcel Renaudie du 25/02/24 remis le 31/03/24

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.  
Maryse MOREAU.**



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

## Réunion du vendredi 29 mars 2024 Procès-verbal n° 4 du Bureau

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : MM. Gaël CHARON, Ludovic BRUNETEAU, David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU (seconde partie)

\*\*\*\*\*

Le PV n°03 du Bureau du 26-02-2024 est adopté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

## PRÉPARATION LIGUE

Suite à l'examen blanc, le Bureau de la CDA prend connaissance des résultats. Comme il était prévu, les candidats ayant obtenu une moyenne générale (questionnaire, Evalbox et vidéo) égale ou supérieure à 10 sont invités à poursuivre la préparation théorique et seront donc présentés officiellement comme candidats arbitres régionaux à la Commission Régionale d'Arbitrage (liste ci-dessous).

### D1 :

Anthony GALLAS  
Clément PARILLAUD

### AAD1 :

Loïc EPAIN  
Théo LEPROUST

### D2 :

Anfane BACO  
Alexandre DEMASSIEUX  
François HEE  
Jonathan MAINGUENEAU

### JAD :

Hugo DE VOLDER  
Vladimir JOUDIOU  
Kyviann LOUEDEC  
Baptiste NEDELEC

**Les résultats seront communiqués par mail le Mercredi 03 Avril 2024.**

### Dates à retenir :

**Samedi 13 avril 2024** : stage supérieur de District à Puymoyen (16).

**Dimanche 26 mai 2024** : examen des candidats Ligue à Puymoyen (16).



## AUDITION

Attendu que le licencié n°1109318251 est accompagné du licencié n° 1190527205 de son club.

Bruno DUPUIS, Président de la CDA, rappelle les raisons pour lesquelles il est auditionné ce jour,

Attendu que l'intéressé a eu un comportement fortement répréhensible et inconvenant (critiques des instances dirigeantes, manque de discrétion, insultes à un joueur) sur une rencontre en début de saison (rapport d'un arbitre central souhaitant rester anonyme).

Attendu que l'intéressé n'a pas honoré trois de ses désignations cette saison :

- Désignation du 08 octobre 2023 (désistement suite appel à l'astreinte le jour même à 10h45, pour un motif « maladie » sans justificatif apporté → application art. 19 du RI)
- Désignation du 21 janvier 2024 (désistement suite appel à l'astreinte le jour même à 11h05 (coup d'envoi à 13h15), pour un motif « maladie » sans justificatif apporté → application art. 19 du RI)
- Désignation du 17 mars 2024 (désistement sans prévenir l'astreinte ni les clubs) → application art. 19 du RI)

Attendu que l'intéressé a tenu un échange de mails incorrect avec Bruno DUPUIS, Président de CDA, à la suite d'une annulation d'une rencontre sur laquelle il était désigné.

Attendu l'article 39 du Statut de l'Arbitrage :

*« Les Commissions de l'Arbitrage peuvent prononcer une mesure administrative à l'encontre d'un arbitre qui ne respecte pas les directives administratives et managériales nécessaires à la gestion et à l'organisation de l'arbitrage départemental. »*

Attendu l'article 38 du Statut de l'Arbitrage :

*« Un arbitre pourra notamment être sanctionné disciplinairement pour violations à la morale sportive, manquements graves portant atteinte à l'honneur, à l'image, à la réputation ou à la considération du football. »*

**Le bureau de la CDA prononce la non-désignation pour une durée de 2 mois dont 1 avec sursis (art. 39 du statut de l'arbitrage) à l'encontre de l'intéressé.**



## AUDITION

Attendu que le licencié n°1129325862 se présente seul,

Bruno DUPUIS, Président de la CDA, rappelle les raisons pour lesquelles il est auditionné ce jour,

Attendu que la Commission de Discipline a transmis le dossier à la CDA concernant la rencontre n°26668107 ponctué par des faits répréhensibles que l'arbitre officiel aurait commis.

Attendu que l'intéressé confirme s'être « *énervé* », avoir tenu des propos grossiers à l'encontre de joueurs du club recevant et que ces derniers l'ont « *empêché de commettre potentiellement un acte répréhensible* » lorsqu'il a poursuivi un joueur en fin de rencontre (rapport arbitre et confirmé à l'audition).

Attendu que l'intéressé est récidiviste et a déjà été convoqué par le Bureau de la CDA le 26 mai dernier pour des faits identiques (PV 04 du Bureau de la CDA du 26-05-2023).

Attendu l'article 38 du Statut de l'Arbitrage :

« *Un arbitre pourra notamment être sanctionné disciplinairement pour violations à la morale sportive, manquements graves portant atteinte à l'honneur, à l'image, à la réputation ou à la considération du football.* »

**Le bureau de la CDA prononce la non-désignation pour une durée de 3 mois dont 1 avec sursis (art. 39 du statut de l'arbitrage) à l'encontre de l'intéressé.**

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Le Président,  
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,  
Ludovic BRUNETEAU**



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

# Détection U14 Garçons



## CONVOCAATION OFFICIELLE

Monsieur,

Suite aux différents rassemblements organisés cette saison à destination des joueurs nés en 2010, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez été retenu pour participer à un rassemblement le :

**LUNDI 15 AVRIL 2024 à POITIERS**

**au complexe sportif St Nicolas (156, route de Parthenay - terrain synthétique)**

**(rendez-vous à 14H - fin prévu vers 17h30)**

Processus de Détection :

- Le 22/02 : stage (environ 50 joueurs convoqués)
- Le 20/03 : stage (environ 50/60 joueurs convoqués)
- Le 15/04 : stage (environ 25/30 joueurs convoqués) – préparation, détection finale « Sélection Vienne »
- **Le LUNDI 22 AVRIL :**
  - o **SELECTION de la VIENNE U14G : Tournoi Interdistricts LFNA (16 joueurs maximum convoqués).**
    - Site : Plaine de la Mineraie à Niort.
    - Rdv sur place à 12h30 (1<sup>er</sup> match à 14h).
    - Oppositions contre les Sélections : Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime.

### Chaque joueur devra se munir :

- de son sac "football" : chaussures, protège-tibia, tee-shirts, affaire de rechange, serviette, gel douche...
- d'une Gourde
- de l'autorisation parentale jointe ci-dessous (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)

### Liste des 27 joueurs (dont 2 Gardiens de But) convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : FOYOH Ahmed, GUENAND Soan, DA SILVA Pablo, REDOUIN Yaël, GEORGE Enzo, CHAIBI Ahmed Yassine, CUAU André, FALL Boubacar
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : FUMERON Maël
- G.J VAL de VONNE : LECOR Juanylio
- JAUNAY/MARIGNY : **MORCEAU VILLAIN Manoë**
- MIGNE-AUXANCES : CAPEL Tom, THEBAUD Louis
- MONTMORILLON : JOFFRE Jules
- POITIERS F.C : RAPICAULT Mathis, POEY Jean, BIARD Emilio, PACREAU Louka, DONAT Sacha, IMBERT BAUER Leysson, BATRUTDINOV Nabi, VILLEPONTOUX Timothé, EL BRAHMI Bilal, DIABY Mouhamadou Sanoussy, **MASFETY MERCIER Romain**, KHARMOUDI Rayan, DIAKITE Aboubacar Sidiki

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,  
Conseiller Technique Départemental PPF 86.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

**AUTORISATION PARENTALE****PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

---

demeurant à :

---

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**  
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

---

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

---

Le :

---

Signature :

---

**ATTENTION :****ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

**DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**  
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –  
Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



Classe foot : Collège Gérard Philippe

# FAIS TES CLASSES AU COLLEGE!

## CRÉATION CLASSES FOOTBALL

Filles et Garçons - Collège 6e et 5e  
Réunion d'information : 26 Mars à 17h30  
Collège Gérard Philippe

## TESTS DE SÉLECTION

Mercredi 15 mai : 13h30 - 16h30  
Stade André Vouhé - Chauvigny

## INSCRIPTIONS

Date limite : 10 avril 2024  
Dossier de candidature à retirer  
au collège Gérard Philippe



Ne pas jeter sur la voie publique





# FINALITÉS DE LA CLASSE FOOTBALL

- Au travers d'un parcours de réussite éducative, scolaire et sportive, amener nos élèves à se perfectionner dans le football par une pratique sportive renforcée.
- Former un.e futur.e citoyen.ne au travers de la pratique du football.
- Construire une éducation à la santé par une pratique réfléchie et respectueuse de son corps.

# CONDITIONS D'ADMISSION

- Satisfaire aux tests de sélection
- Satisfaire à l'examen du dossier scolaire
- Etre scolarisé en classe de 6ème ou 5ème à la rentrée 2024 (hors secteur : formuler une demande de dérogation à la carte scolaire auprès du Dasen)

## CONTACT

Collège Gérard Philippe  
7 avenue de la Vienne,  
86350 Chauvigny  
0549463156  
christelle.gratien@ac-poitiers.fr

## CONTACT CLUB

kevinjames.pervrier@gmail.com  
0633096166/0608391379

Ne pas jeter sur la voie publique





## Section sportive football féminin : Collège Pierre de Ronsard

Le collège Pierre de Ronsard propose cette année encore, la section sportive football féminin. Le recrutement s'adresse aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

L'encadrement est assuré conjointement par une enseignante du collège et un éducateur sportif diplômé d'état.

Les dossiers d'inscription devront être demandés directement au collège **puis renvoyés complétés par les familles au plus tard pour le lundi 8 avril, dernier délai.**

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat se tient à votre disposition.  
(Geneviève POUPLIN : tél : 05 49 44 66 05).

Section sportive: 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>

Capacité d'accueil : 24 élèves sur  
les 4 niveaux



Collège Pierre de Ronsard  
50, rue de la Jambe à l'Âne  
86000 POITIERS  
☎ 05 49 44 66 05  
Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr  
Site : <http://ronsard-poitiers.fr>

### Entraînements intégrés à l'emploi du temps :

- 2 séances – lundi et jeudi
- avec un(e) éducateur(trice) sportive diplômé(e) d'Etat
- un professeur coordonnateur de la section

### EPREUVES DE SELECTION

Mercredi 15 mai 2024 13h15 à 15h30  
Inscription avant le 8 avril 2024



### Objectifs :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive.
- S'intégrer à une pratique collective.
- Acquérir une formation sportive : pratique, arbitrage, gestion d'une équipe, éducation à la santé.
- Renforcer son autonomie.
- Faciliter sa scolarité en se sentant bien.
- Rester en bonne santé par le biais d'une pratique sportive régulière.
- Développer l'esprit associatif.

SECTION SPORTIVE  
Football féminin

Collège Pierre de Ronsard

POITIERS





# SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

## Collège George SAND Châtelleraut



 INSCRIPTION 

 CONCOURS D'ADMISSION 

**Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 10 AVRIL 2024**  
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

 CONCOURS D'ADMISSION 

**Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 22 MAI 2024**  
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.

Les dossiers de candidature sont à retirer au :  
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc  
86100 CHATELLERAULT

ou sur le site du collège  
<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatelleraut>

Tél : 05.49.21.15.97



## Section sportive football : Collège Jules Verne



Collège Jules Verne  
Buserrolles

### Tu joues au foot en club et aimerais avoir plus d'entraînement...

Tu as la chance d'avoir un collège proche de chez toi qui te permet de le faire.

Avec la Section Sportive Football du Collège Jules Verne, tu peux à la fois réussir ta scolarité et exercer ta passion.

Pour cela, rempli le dossier de candidature avec toutes les informations demandées et redonne le au collège avant le Mardi 30 Avril.

Des tests de sélection auront lieu le Mercredi 15 Mai toute la journée.

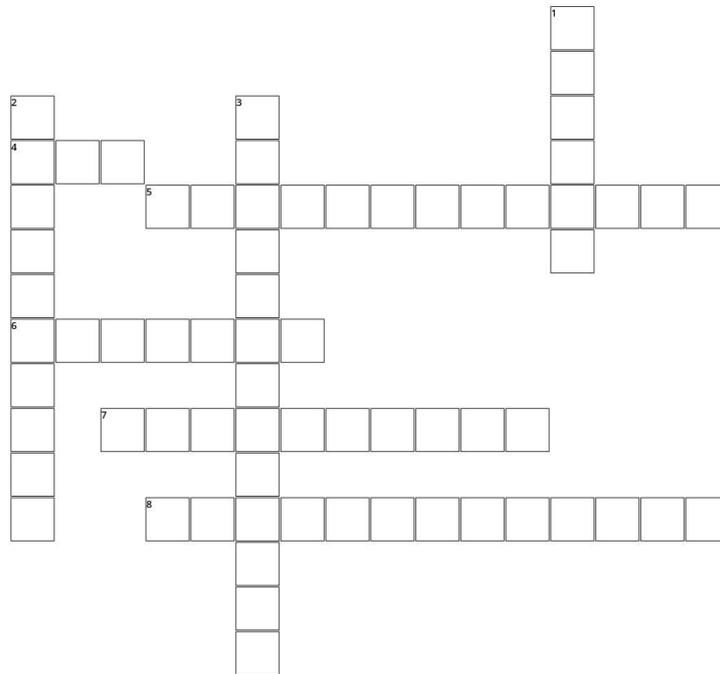
Si tu as des questions, je te donne rendez-vous, accompagné d'un adulte, le **Judi 14 Mars à 18h** au théâtre du collège Jules Verne pour une réunion d'information.





# MINI-JEU

Festival Foot U13



## Horizontal

4. Regroupement des clubs d'Angliers, Saint-Jean-de-Sauves et Martaizé
5. Equipe finissant en tête chez les garçons en 22/23
6. Club du GJ Sud Haut Poitou accueillant la finale départementale
7. Equipe fanion 3e de R1
8. Equipe finissant en tête chez les filles en 22/23

## Vertical

1. Autre tournoi regroupant des équipes U13 du département
2. Groupement de jeunes jouant en noir et blanc
3. Club composé uniquement de joueuses

